

Le CHU de La Réunion améliore son niveau de certification pour la sécurité et la qualité de la prise en charge de ses patients, et passe en niveau B.

La Haute Autorité de Santé (HAS) est chargée de mesurer régulièrement la sécurité et la qualité des soins dispensés dans tous les établissements de santé publics ou privés sur la base d'un référentiel national.

Au CHU de La Réunion, une première visite s'est tenue en mai 2017. Douze thèmes ont été investigués (parcours patient, endoscopie, prise en charge en salle de naissance, ...), rendant nécessaire pour le CHU de mener des actions d'amélioration sur le circuit du médicament, et l'organisation des blocs opératoires.

Les travaux conduits par les équipes du CHU, l'identification plus précise des risques, la mise en œuvre d'une organisation plus en adéquation avec les exigences du référentiel national, l'inscription de ces actions dans la durée, ont amené la Haute Autorité de Santé à deux décisions :

- **Le 11 juillet 2018, le CHU de La Réunion est certifié**, après une deuxième visite conduite en mai 2018, portant sur le circuit du médicament,
- **Le 7 mai 2019, le CHU de La Réunion est certifié avec un niveau B**, suite aux actions correctrices menées sur les blocs opératoires.
-

Le CHU de La Réunion rejoint la majorité des CHU : 70% des CHU sont certifiés avec un niveau B. Les « bonnes pratiques » professionnelles sont considérées comme acquises.

Le fort engagement des professionnels hospitaliers est la clef de ce résultat, qu'il faut maintenir et améliorer dans le temps.

Le CHU poursuit son redressement qui repose sur deux piliers : la qualité des soins qu'il dispense à la population et l'amélioration de sa situation financière.

Contacts presse :

Frédérique Boyer, Responsable communication, CHU de La Réunion, 0692 67 65 44.